

Le premier amour du roi Humbert

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sert. Une personne nerveuse, excitable, aura des gestes saccadés, vifs, nombreux, tandis qu'une personne froide, impénétrable, n'en fera presque pas. Or, l'écriture, qui est un geste en petit, se trouve être forcément sous l'influence directe du caractère; c'est si vrai que chez une même personne, l'écriture, qu'elle soit penchée, droite ou renversée, présente toujours les mêmes traits et le même aspect. Et pourquoi encore, quelqu'un ferait-il une lettre toujours de la même façon, alors qu'une autre personne la fait toujours autrement? On voit ainsi des gens qui ne mettent jamais la ponctuation ni les points sur les *i*, signe de désordre, de distraction, ou de grande préoccupation; les uns font à leur *t* minuscule une barre se terminant en massue, signe d'opiniâtreté, d'entêtement même; les autres placent cette même barre au-dessus du jambage de la lettre, de façon à ce qu'elle se perde dans le papier, ce qui est un signe incontestable de disposition à la rêverie, de détachement des choses terrestres, d'indécision.

On pourrait citer mille exemples pareils, mais ce serait abuser de votre obligeance. Je termine donc en assurant encore une fois à votre abonné que s'il n'a aucune confiance dans la graphologie, c'est qu'il est tombé entre des mains peu expertes, qui n'ont su lui donner de cette science qu'une fausse idée.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération,

Hix.

Lo café manqué.

On a bio étré rettà coumeint on redloz, y'a adé on iadzo id on fâ faux-bon et id on n'est pas quie à picolon.

Po on bon vegnolan, Henri étai on bon vegnolan. On iadzo pè la vegne, l'étai on sàcro à l'ovradzo, et sâi que dussè fochérâ, retéssi, portâ la lotta, à bin repliantâ lè passés, reboliâ à provagni, l'étai d'attaque et à li lo ponpon. Mâ po bâirè on verro, ne sè fasâi pas teri l'orolhie non plie, et on iadzo que l'avâi agottâ cllia tant bouna tisanna, ma fâi: « Vive la joie! fifâvè qu'on sorcier, et fasâi soveint « récidive. » L'avâi pou à preteindrè; mâ lè dettès lâi fassont pas défaut, et, pourro coumeint lè rattès, poivè derè: « Mè fotto dè la misère, l'abondance ne mè pào rein! » Dou verro lo fassont tsantâ et adon l'étai lo pe benhirâo dâi z'homme.

Sa fenna, onna bouna vilhie, sorda coumeint onna toupèna, ne fasâi pas grand pussa; mâ le respectâvè gaillâ se n'homme, et po lo provâ, le sè mette assebin à caressi lo bossaton, et s'accordâvont adrâi bin. Viquessont solets lè dou; lè z'einfants étiont à maîtrè; et

quand l'aviont fauta d'on coup dè man, lè vesins étiont quie, et tot étai de.

Quand cllia novalla maladi, que lâi diont l'influeinsa, est arrevâie pè châttrè, l'a coumeinci pè eimpougni cé pourro Henri, qu'a bo et bin passâ l'arma à gautse ein dou iadzo veingtè-quatre hâorès. C'étai on dévai lo nê, et sa fenna qu'avâi onna trimbalâie à laissi reposâ droumessâi coumeint 'na soupa.

Lo leindéman matin, le châtotè frou la premire, coumeint dè coutema, po fèrè lo café. Quand l'a z'u met lè z'écouallettès su la trabilia et que l'a z'u rafonçâ la cafetière, lo Henri ne sè levâvè rein, que cein ébâyivè la pernetta. Adon le s'ein va decoutè lo lhi po derè à se n'homme dè sè levâ; mâ quand le vâi que pioncè adé, le lo séco on bocon ein faseint: « Allein! tè lâivè-tou, vilhio fou? qu'est-te cein que cllia manâirès; vouâiquie lo premi iadzo que te manquè lo café! »

Ma fâi, coumeint bin vo peinsâ, Henri avâi sè résons po restâ à lhi, et la fenna a bintout z'u vu que l'estiussa étai bouna.

Parrain et marraine de 3834 enfants.

La date du 16 mars nous a rappelé un curieux épisode du règne de Napoléon III. Nous voulons parler du fameux *parrainage impérial*. Voici à ce sujet quelques détails empruntés à l'*Histoire du second Empire*, par Ernest Hamel:

« Messieurs, dit M. de Morny aux membres du Corps législatif, dans la séance extraordinaire du dimanche 16 mars 1856, cette nuit, à 4 heures, l'empereur a envoyé un officier d'ordonnance pour informer le Corps législatif de l'heureuse délivrance de l'impératrice. Sa Majesté est accouchée, à trois heures un quart, d'un prince impérial. »

A cette nouvelle, les cris de: « Vive l'empereur! » retentirent de toutes parts.

L'impérial enfant reçut les prénoms de Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph. Jean, du nom de son parrain, le pape Pie IX, et Joseph, de celui de sa marraine, la reine de Suède, qui se nommait Joséphine.

Le baptême du prince eut lieu le lendemain, dans la chapelle du château des Tuileries. C'était le jour des Rameaux. Ce jour-là, l'empereur décida qu'il serait parrain et que l'impératrice serait marraine de tous les enfants nés en France dans la journée du 16 mars. En même temps, des gratifications considérables, prélevées sur les fonds de la liste civile, furent accordées aux bureaux de bienfaisance d'une foule de villes et de communes où se trouvaient situés les domaines de la couronne.

L'empire était alors au point culminant de sa prospérité. On croyait à sa

durée éternelle, à l'avenir de l'enfant qui venait de naître. Ce fut, pendant quelques jours, une pluie d'adresses de félicitations de la part du monde officiel. »

On pensera peut-être que le chiffre de 3834 enfants nés le même jour est exagéré, car le nombre des naissances en France est loin d'être aussi considérable. Mais au moment de l'annonce du parrainage impérial, l'empereur et l'impératrice se sont prêtés à une petite supercherie consistant à déclarer comme étant nés le 16 mars, les enfants nés le 15 et le 16 mars. Presque tous les fileuls de l'impératrice, faisait remarquer le *Figaro*, appartiennent à des familles nécessiteuses. Ils ne manifestent guère leur existence que par des demandes de secours. L'impératrice en reçoit, depuis l'exil, et surtout depuis la mort de son fils, un nombre considérable.

Par cette institution, Napoléon III voulait pour ainsi dire associer personnellement par un lien aimable, quoique fictif, un grand nombre de Français au sort de son fils.

Tous ces projets se sont naturellement évanouis avec le 4 septembre.

Voici le fac-simile du parchemin délivré à chacun des fileuls de l'empereur et de l'impératrice. Cette pièce aura un jour un intérêt historique:

DE PAR L'EMPEREUR

L'EMPEREUR ayant décidé qu'il serait Parrain et l'IMPÉRATRICE Marraine des Enfants légitimes nés en France le même jour que le Prince impérial,

NOUS, MINISTRE D'ÉTAT ET DE LA MAISON DE L'EMPEREUR,

Déclarons que la demande faite par le Sieur et la Dame Gangloff, Pierre-Jean-Hyacinthe, domicilié à Saint-Pierre-les-Calais, a été agréée par Leurs Majestés impériales, et que leur fils Léopold-Hyacinthe, né le 16 mars 1856,

EST FILLEUL DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent Brevet.

Donné à Paris, le quinze août mil huit cent cinquante-six.

Par le Ministre,
Le Secrétaire général,
(Signature).

Le Ministre d'Etat
et de la Maison de l'Empereur,
(Signature.)

Le premier amour du roi Humbert.

Dans une étude fort curieuse sur la famille royale d'Italie, l'excellente *Revue illustrée* nous raconte ainsi le premier amour du roi Humbert:

Quand Victor Emmanuel songea à marier Humbert, il tourna immédiatement les regards vers la maison de Habsbourg, d'où étaient déjà sorties les épouses des précédents rois de Piémont. Son choix tomba sur une jeune archiduchesse aussi jolie que spi-

rituelle, digne à tous égards de devenir la femme du prince héritier

Celui-ci, sur l'ordre de son père, commença donc sa cour auprès d'elle. Déjà, en attendant l'heure officielle des fiançailles, les jeunes gens avaient échangé galamment des lettres aimables et des présents symboliques, lorsqu'un dramatique incident vint ruiner d'un coup leurs espérances et leurs projets.

La mignonne archiduchesse avait un gros défaut : elle fumait ! Elle adorait la cigarette... Mais, comme la sévère étiquette de la cour viennoise n'approuvait pas un tel usage, importé clandestinement d'Espagne, elle était obligée de se livrer en cachette à cet innocent plaisir.

Un jour donc que, dans l'intimité de sa chambre, la jeune fille s'abandonnait paisiblement à sa passion favorite, elle crut entendre soudain frapper à sa porte. Surprise, elle jeta aussitôt à terre, derrière elle, la cigarette allumée et s'apprêta, toute confuse, à recevoir la personne qui entrait.

Malheureusement, la cigarette était tombée sur sa robe de mousseline et, avant qu'elle ait eu le temps de s'en apercevoir, elle était tout entière enveloppée par les flammes. Tous les secours furent inutiles et, le lendemain, l'infortunée princesse expirait au milieu d'atroces souffrances.

Humbert parut très affecté de la fin tragique de sa fiancée. Il la pleura sincèrement et ne voulut pas, de longtemps, entendre reparler de mariage.

M. Flammarion, à Lausanne.

Nous nous empressons de publier la communication suivante, qui sera accueillie avec joie par tous ceux qui lisent les écrits toujours si palpitants d'intérêt de l'illustre savant :

Monsieur le rédacteur,

Veillez, s'il vous plaît, informer vos lecteurs que le savant astronome CAMILLE FLAMMARION a bien voulu consentir à donner, les 28 et 30 mars courant, deux conférences à Lausanne; la première sur *Le Soleil et le système du monde*, et la deuxième sur la *Planète Mars*; elles seront accompagnées de projections avec un grand appareil Molteni, vues télescopiques, tableaux astronomiques, etc., etc., etc.

Ces conférences auront lieu au Casino-Théâtre, à 5 heures. Les personnes n'habituant pas Lausanne pourront ainsi rentrer par les trains de 7 heures.

Le programme détaillé des séances paraîtra dans quelques jours.

Agrérez, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées et mes remerciements.

CH.-W. TARIN.

Les billets sont en vente dès ce jour à la Librairie Tarin, rue de Bourg, et l'on peut en retenir par correspondance.

L'Orphéon de Lausanne. — Nous recevons le programme excessivement varié et attrayant de la soirée que donnera aujourd'hui, 17 mars, cette excellente société avec le concours de l'*Orchestre de la Ville*. Nous y remarquons, à côté de chœurs et de morceaux fort bien choisis, des chansonnettes, un air de la *Fille du régiment*, chanté par

M^{lle} ..., et un ballet : *Matelotte écossaise*, dansé par 16 amateurs. Enfin, pour terminer la seconde partie de cette charmante soirée, une comédie en un acte,

La sœur de Jocrisse.

Voilà quelques heures bien agréables offertes à tous ceux qui veulent encourager les efforts de l'*Orphéon*, qui est aujourd'hui si bien dirigé et marche de progrès en progrès.

Duret est chiromancien de son état. Il va de café en café, et dit la bonne aventure aux consommateurs qui veulent bien lui confier leur main gauche — avec un franc dessus. Mais comme la chiromancie n'est, aux yeux du tribunal, qu'un simple attrape-nigaud, dont Duret se sert pour filouter son prochain, on l'a traduit en police correctionnelle.

Mais Duret appartient à la catégorie des prévenus fumistes, et à l'audience il commence par déclarer qu'il est complètement sourd, qu'il ne pourra répondre qu'à des questions écrites.

Le président, alors, lui passe un bout de papier avec sa demande griffonnée au crayon.

— J'ai la vue faible, dit Duret, n'auriez-vous pas un crayon de couleur pour m'écrire vos questions ?

Le greffier trouve un crayon bleu au fond de son tiroir, le donne au président, qui recommence à rédiger sa question.

— Je ne vois pas bien, dit encore le prévenu tournant le papier en tous sens; au crayon rouge je verrais mieux.

Le tribunal, s'apercevant alors qu'il a affaire à un fumiste, passe outre et le condamne à un mois de prison et cinquante francs d'amende.

Boutades.

Quand son mari lui refuse de l'argent, Madame a l'habitude de se trouver mal.

Le mari appelle cela des crises monétaires.

Boireau, en sa qualité d'ami intime de la maison, est admis à la toilette de Bébé, qui a six mois, et dont la petite tête rose est parsemée de quelques rares rudiments de mèches blondes.

— Tous mes compliments, comtesse ! dit-il à la maman. Voilà un enfant superbe. Et précoce, donc ! Il est déjà presque aussi chauve que son papa !

Guibollard sermonne son fils :

— Sache, mon cher enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie ; imite, dans sa ponctualité, le soleil, qui se lève à la pointe du jour et qui se couche toujours quand vient la nuit, jamais avant, jamais après !

Un enfant demandait à un financier ce que c'était que la Bourse. Il répondit :

— La Bourse est un petit sac en toile, qui sert à mettre les économies, et un grand bâtiment qui sert à les perdre.

— Non ! répond nettement B... à un camarade, venu pour lui emprunter des livres. C'est un principe chez moi de ne prêter de livres à personne.

— Pourquoi ?

— Parce qu'on ne les rend jamais.

Et, pour rendre sa démonstration plus irrésistible, il ajoute, en montrant les 3000 volumes de sa bibliothèque :

— Tenez, comme preuve, tout ça, c'est des livres qu'on m'a prêtés.

Au restaurant.

Un client restauré et chauve règle l'addition :

— Garçon, j'ai une tête de veau.

— Parfaitement, monsieur.

Réponse au problème du 3 mars.

Dans un nombre d'années égal à l'âge actuel du fils. Exemple : le père a 30 ans et le fils 10; dans 10 ans le père aura 40 ans et le fils 20.

— Ce problème étant indéterminé, il peut avoir plusieurs solutions; mais il paraît qu'il est trop simple, car les réponses justes sont si nombreuses que nous ne pouvons les publier, faute de place. — La prime est échue à M. Henneberg, St-Pierre, Lausanne.

THÉÂTRE

LE TOUR DU MONDE d'un gamin de Paris a eu, jeudi et vendredi, un si grand succès sur notre scène que, vu les nombreuses demandes faites de toutes parts, M. Scheler nous donnera encore deux représentations de cette amusante pièce; l'une cette après-midi, en matinée, et la seconde demain, dimanche, à 8 heures du soir. — Nous engageons tous ceux qui désirent passer quelques joyeux moments à profiter de l'occasion.

L. MONNET.

Vient de paraître : TROIS CHANTS RELIGIEUX

pour chœur mixte, par FR. JOHN (texte français par H. MASSÉ). — Prix : 1 franc

FETISCH FRÈRES, Lausanne et Vevey.

MADÈRE BLANDY

expédiés et certifiés d'origine par MM. BLANDY, frères, et C^o, Ile de Madère.

PORTOS HOOPER

par MM. HOOPER, frères, à Oporto. Adresser les demandes à l'agent M. Glas Chollet, à Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PAPETERIE L. MONNET

Joli choix de psautiers et de cartes chromo pour les fêtes de Pâques.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.